

# LIVRET D'ACCUEIL VAE du secteur social

## - Les principes et conditions :

- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet la validation d'un diplôme à partir de l'expérience du candidat.
- La démarche est individuelle et concerne tout public : salarié, indépendant, bénévole associatif ou syndical, élu, demandeur d'emploi, fonctionnaire....
- Le diplôme délivré par la VAE est à valeur égale à celui obtenu par la voie scolaire, l'apprentissage ou la formation continue.
- Aucun diplôme n'est prérequis.
- Le candidat constitue un dossier qu'il présente au jury de validation.

## - Les diplômes Education Nationale concernés

DEME, DEES, DEETS, DECESF

## - Les étapes de la démarche :

1. Choix du diplôme en correspondance avec l'expérience : consulter les référentiels (partie : Référentiel des Activités Professionnelles) des diplômes envisagés :  
 (<https://www.academie.reims.fr/vae/>)

2. Renseignement du dossier de recevabilité (livret 1) et envoi au DAVA pour une étude personnalisée du projet de VAE et une étude de la recevabilité de la demande :

**Les frais d'instruction du dossier de recevabilité s'élèvent à 350 €.**


**Ces frais peuvent être pris en charge dans le cadre du plan de développement des compétences ou en mobilisant votre CPF.**

**Pour tout renseignement, nous contacter au 03.26.61.20.67**

3. Rédaction du Livret 2 après réception de la notification de recevabilité par le Rectorat pour la présentation détaillée de l'expérience :

***Le DAVA vous propose différentes d'offres d'accompagnement méthodologique adaptées à vos besoins pour optimiser vos conditions de réussite***

*Ces accompagnements sont réalisés par des professionnels de l'Education Nationale en présentiel et/ou à distance*

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT</b><br/> <i>sont consultables sur notre site internet : <a href="https://www.academie.reims.fr/vae/">https://www.academie.reims.fr/vae/</a><br/>         (ACCOMPAGNEMENT)</i></p>  |   |  |
| <p><b>Accompagnement VAE « Essentiel » : 24 heures maximum ..... 1800 €</b></p>  |   |   |
| <p><b>ENTRETIENS INDIVIDUELS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- analyse le parcours ;</li> <li>- sélectionner les activités les plus pertinentes à décrire ;</li> <li>- faciliter la compréhension et l'élaboration du livret 2 ;</li> <li>- analyser et réajuster les éléments à présenter.</li> </ul>  | <p><b>ATELIERS METHODOLOGIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'approprier la démarche VAE et le dossier de validation (livret 2) ;</li> <li>- repérer les exigences du diplôme visé ;</li> <li>- dresser la liste des activités exercées ;</li> <li>- sélectionner les activités significatives à développer ;</li> <li>- appréhender les exigences requises pour la description des activités ;</li> <li>- apprécier la pertinence des informations données ;</li> <li>- apporter, à la demande, des précisions complémentaires ;</li> <li>- se préparer à l'entretien avec le jury.</li> </ul> |   |
| <p><b>Accompagnement VAE « Premium » : 11 heures ..... 1210 €</b></p>  |   |   |
| <p><b>ENTRETIENS INDIVIDUELS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- exposé des modalités de l'accompagnement et de l'inscription au diplôme ;</li> <li>- formalisation du parcours d'accompagnement ;</li> <li>- explicitation du Livret 2 et du Référentiel d'Activités Professionnelles ;</li> <li>- analyse du parcours du candidat ;</li> <li>- repérage des activités en lien avec le diplôme ;</li> <li>- sélection des activités à développer ;</li> <li>- aide à la description d'une activité ;</li> <li>- analyse et conseil sur les informations apportées par le candidat dans son dossier ;</li> <li>- préparation orale du candidat à la présentation de son parcours d'expérience.</li> </ul> |   |   |

## OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT

sont consultables sur notre site internet : <https://www.academieims.fr/vae/>  
(ACCOMPAGNEMENT)



**Accompagnement VAE « de base » : 4 heures ..... 360 €**

### ENTRETIENS INDIVIDUELS

- explicitation du Livret 2 et du Référentiel d'Activités Professionnelles
- analyse du parcours ;
- sélection des activités à développer ;
- aide à la description d'une activité.

**Accompagnement VAE « Analyse du livret 2 » : 3 heures ..... 360 €**

### ENTRETIEN INDIVIDUEL :

- Commentaires méthodologiques apportés sur l'écrit reçu (livret 2 rédigé intégralement par le candidat) :
  - Avis sur le choix des activités/situations décrites
  - Avis sur l'ensemble des rubriques du livret 2

## - Financement de la prestation :

Une prise en charge est possible pour chaque statut :

| Candidat   | Financier                           | Démarche   |
|--|-------------------------------------|--|
| <b>Salarié</b>   | Entreprise                          | <p><b>La VAE est à l'initiative de votre employeur (avec accord du salarié) :</b></p> <p>- Plan de développement des compétences : remise du bon de commande à votre employeur</p>   |
| <p><b>Salarié</b></p> <p><b>Commerçant ou travailleur indépendant, travailleur non salarié : artisan</b></p> | OPCO<br>Caisse des dépôts           | <p><b>La demande de VAE relève de votre initiative :</b></p> <p><b>Mobilisation de votre <a href="http://www.moncompteformation.gouv.fr">compte personnel de formation (CPF)</a> :</b></p> <p><b>Via : <a href="http://www.moncompteformation.gouv.fr/">http://www.moncompteformation.gouv.fr/</a></b></p> |
| <b>Demandeur d'emploi</b>  | France Travail<br>Caisse des dépôts | <p>Contactez votre conseiller France Travail pour une demande d'aide de France Travail et/ou mobiliser votre CPF :</p> <p><b><a href="http://www.moncompteformation.gouv.fr">http://www.moncompteformation.gouv.fr</a></b></p>   |

**Aide gratuite du DAVA pour la recherche de votre financement  
au ☎ 03.26.61.20.67 ; ✉ [dava@ac-reims.fr](mailto:dava@ac-reims.fr) :**

## - Coordonnées du DAVA et des services associés

- **DAVA** - 17 bd de la Paix - CS 50033 - 51722 REIMS Cedex  
☎ **03.26.61.20.67** ; ✉ **dava@ac-reims.fr** :

*Contactez-nous pour toute information complémentaire*

- **Service des examens du Rectorat** : 1 rue Navier - 51100 REIMS - ☎ **03.26.05.68.94**
- **Référentiels des diplômes**
- <https://www.academieims.fr/vae/> – Onglet « démarche »
- **Répertoire national des certifications professionnelles ou Répertoire spécifique**  
<https://www.francecompetences.fr/>
- **VAE.EDUCATION.GOUV.FR**  
[vae.education.gouv.fr](http://vae.education.gouv.fr)

## - Calendrier des sessions :

| <b>PRINTEMPS</b>  | <b>AUTOMNE</b>  |
|---|---|
| <p>Dépôt du Livret 2<br/>sur votre compte<br/><b>VAE.EDUCATION.GOUV.FR*</b><br/><i>(descriptif de l'expérience)</i><br/>du 1<sup>er</sup> janvier au 15 janvier</p> | <p>Dépôt du Livret 2<br/>sur votre compte<br/><b>VAE.EDUCATION.GOUV.FR*</b><br/><i>(descriptif de l'expérience)</i><br/>du 1<sup>er</sup> au 15 septembre</p> |
| <p>Dépôt de la demande de la recevabilité (Livret 1) tout au long de l'année</p>  |   |

*\* chaque candidat a un accès à un compte VAE.EDUCATION.GOUV.FR généré lors de la notification de décision de recevabilité.*

*Pour tout renseignement, contactez le DAVA au 03.26.61.20.67*